



DEMOTAPE CLINIC LE 25 ET LE 26 MARS 2021 À ZURICH

CRITERES DE SELECTION DU PREJURY

Un préjury compétent se charge d'une première sélection. Le nombre de démos qui parviennent au concours est en effet beaucoup trop élevé pour que toutes puissent être évaluées lors des live-sessions. Les démos des participant.e.s invités doivent satisfaire à un certain niveau de qualité afin de garantir une live-session passionnante et des discussions intéressantes.

RESPECT DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participant.e.s qui ne respectent pas les conditions de participation sont exclus.

QUALITE DE LA CONTRIBUTION AU SEIN DU GENRE MUSICAL

La grande quantité de démos qui nous parviennent (entre 100 et 350 par catégorie) garantit des possibilités de comparaison. Les membres du préjury disposent de connaissances approfondies du genre afin d'être en mesure d'évaluer la qualité et l'innovation.

AMBITION MUSICALE

Il doit ressortir une certaine ambition de la candidature. Les participant.e.s ont-elles ou ils des questions concrètes pour le jury, des besoins et des demandes ? Que souhaitent-elles ou ils atteindre par leur musique ? Ont-elles ou ils des plans concrets ?

En cas de décisions difficiles, les images et la biographie des musicien.ne.s sur les profils mx3.ch peuvent être décisives.

QUALITE DU SON DES DEMOS

La qualité de l'enregistrement n'est pas aussi importante que l'on imagine souvent. Il n'y a vraiment pas besoin d'une démo parfaitement produite et issue d'un studio professionnel. Dans notre monde numérisé, on demande par contre un minimum de qualité d'enregistrement.

AGE DES CANDIDATS

Il n'y a pas de véritable limite d'âge pour participer. L'idée fondamentale de la Demotape Clinic est toutefois de promouvoir des musicien.ne.s si possible jeunes et encore peu connus qui ont du potentiel.

ACTUALITE DES DEMOS

Les contributions doivent être issues de la phase de création actuelle des participant.e.s. Merci de ne pas envoyer de morceaux qui ont plus de 2 ans ou qui nous ont déjà été soumis une fois. Ceux-ci ne seront pas pris en considération. Le fait qu'une chanson soit déjà sortie n'est pas un critère d'exclusion.